

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 12 du 17 novembre 2015



A retenir cette semaine :

- Malgré des hétérogénéités, les colzas ont globalement des stades très avancés. Il est opportun de réaliser les pesées de colzas avant qu'ils ne perdent des feuilles afin de mesurer les biomasses entrée hiver.
- Les captures de charançons du bourgeon terminal diminuent fortement cette semaine. Il se peut qu'on assiste enfin à la fin du vol.
- Les larves (et galeries) de grosses altises sont observées mais le seuil de nuisibilité est rarement atteint.

Réseau 2015-2016

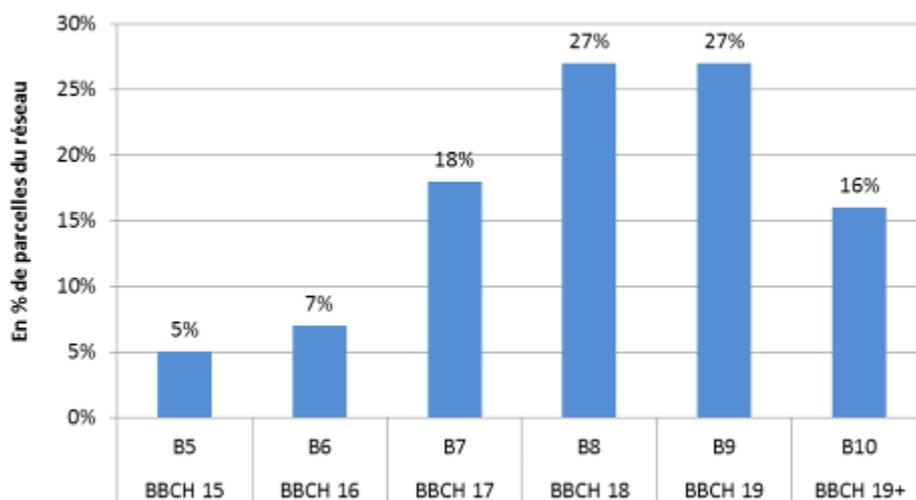
Le BSV Bourgogne est rédigé aujourd'hui sur la base de 44 observations.

Stades des colzas

Avec la baisse de la durée du jour, la croissance des cultures de colza s'est ralentie même si les températures restent douces pour la saison. Certaines parcelles ont stoppé leur croissance du fait de l'épuisement du sol en azote et elles ont déjà changé de couleur, passant d'un vert soutenu à un bleu-vert rougissant.

On peut considérer, avec le temps plus froid annoncé pour la fin de la semaine, qu'il est maintenant opportun de réaliser les pesées de colza à l'entrée de l'hiver.

Stades du colza le 17/11/2015





1ères gelées blanches de novembre sur colza (21, Bretenière)
D. de Fornel, Terres Inovia

Pourquoi une pesée à l'entrée de l'hiver ?

Les fortes gelées peuvent provoquer, en l'absence de couverture neigeuse, des pertes de feuilles vertes plus ou moins importantes. L'azote de ces feuilles gelées n'est pas complètement perdu puisque l'on considère que 50 % sera récupéré par les plantes durant la croissance printanière. Pour bien prendre en compte cet azote, il est conseillé de faire une pesée avant hiver et une autre après hiver. De cette façon, quelle que soit la rigueur de l'hiver, il sera possible d'ajuster au mieux les apports au réel besoin de la culture.

Comment réaliser la pesée entrée hiver

Pour estimer une biomasse entrée hiver, il faut réaliser une pesée de la matière verte du colza sur 1 m².

- choisir une zone homogène de la parcelle
- couper les plantes au ras du sol sur une surface de 1 m²
- peser l'ensemble

Renouveler la mesure à plusieurs endroits trois ou quatre fois.

Grosse altise ou altise d'hiver – larve



Larve de grosse altise observée à la loupe binoculaire. On voit bien les deux extrémités noires ainsi que la présence de 3 paires de pattes.
(E. Riberolles, CA89)



Attention à ne pas confondre avec des larves de mouche du chou, présentes cette année, qui sont des asticots situés plutôt dans les collets et qui n'ont pas de ponctuations noires.
(H. Martin, Seine Yonne)

- Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

- Seuil de nuisibilité : Un gros colza, poussant, est beaucoup moins sensible aux dégâts de larves. La nuisibilité ne s'exprime que si le cœur des colzas est touché, ce qui est rare pour des colzas bien développés à l'automne même avec les seuils atteints.

Le seuil de nuisibilité est de 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 12 du 17 novembre 2015

- Observations : % de plantes avec larves : sur 31 parcelles observées, 13 parcelles (soit 42%) déclarent des larves (ou des galeries de larves) dans les pétioles avec de 1 à 100% des plantes avec au moins une galerie ou une larve.

Les larves ne sont pas observées dans la majorité des situations où elles ont été recherchées.

Seules 2 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité de 7 plantes sur 10 avec larves (Venoy et Annay sur se-
rein, 89)

Parcelle observée - 17/11/2015		% plante avec mini 1 galerie larve GA
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21087	0
CHATILLON-SUR-SEINE	21154	0
CURTIL-SAINT-SEINE	21218	0
MEURSANGES	21411	0
MONT-SAINT-JEAN	21441	0
SAINT-MARTIN-DU-MONT	21561	0
BILLY-SUR-OISY	58032	0
BOUHY	58036	0
CHEVENON	58072	0
ENTRAINS-SUR-NOHAIN	58109	0
GERMENAY	58123	0
NARCY	58189	0
OUROUER	58204	0
BUXY	71070	0
DRACY-LE-FORT	71182	0
MONTPOINT-EN-BRESSE	71318	0
CHARNY	89086	0
SAINT-AUBIN-SUR-YONNE	89335	0
CHAIGNAY	21127	1
SERGINES	89391	8
CEZY	89067	10
SAINT-JULIEN-DU-SAULT	89348	10
SAINT-REMY	21568	10
BAIGNEUX-LES-JUIFS	21043	10
CHATILLON-SUR-SEINE	21154	15
MENESBLE	21402	15
SOUCY	89399	60
NOYERS	89279	60
CORCELLES-LES-CITEAUX	21191	65
VENOY	89438	70
ANNAY-SUR-SEREIN	89010	100

Pour information seulement, car le risque grosse altise adulte est terminé :

8 parcelles du BSV continuent de piéger des grosses altises dans les cuvettes.

Parcelle observée - 17/11/2015		Capture de GA adulte
VENOY	89438	1
CHATILLON-SUR-SEINE	21154	2
CEZY	89067	3
NUITS	89280	3
NOYERS	89279	8
ANNAY-SUR-SEREIN	89010	10
SAINT-AUBIN-SUR-YONNE	89335	19
NITRY	89277	47

La présence de ces individus en parcelle résulte de la douceur de l'automne qui perdure.

Les adultes peuvent rester sur les parcelles.

Par temps durablement doux et humide, les productions et les dépôts d'œufs peuvent être importants. Après 4-6 semaines, les femelles épuisées par la ponte, meurent avant la fin de l'automne.

Le maintien de températures au-dessus des normales facilite la croissance larvaire. On assiste donc à une accélération de la vitesse de développement des larves grâce aux températures supérieures aux normales depuis 2 semaines.

Les premiers stades L3 – dernier stade larvaire – pourraient être atteints fin novembre. Ces larves (L3) vont poursuivre leur croissance dans le pétiole puis chutent au sol pour se nymphoser.

En présence de masse foliaire importante (forte biomasse) et persistante ces larves peuvent terminer leur cycle sans passer par le cœur des plantes. Toutefois, si la chute des feuilles est accélérée par l'entrée de l'hiver et est très importante, ces larves migrent vers le cœur des plantes et peuvent provoquer des dégâts (cas du Tonnerrois, février 2015).

Pour les parcelles où la présence a été évaluée il y a plus de 10 jours, il est important de renouveler l'observation dans les prochains jours.

Attention, toutes les larves observées ne sont pas forcément des larves d'altises (cf BSV n° 10 et 11)

- Analyse du risque :

Hormis pour les colzas à faible biomasse et qui dépassent le seuil de nuisibilité, le risque est globalement faible.





Charançon du bourgeon terminal

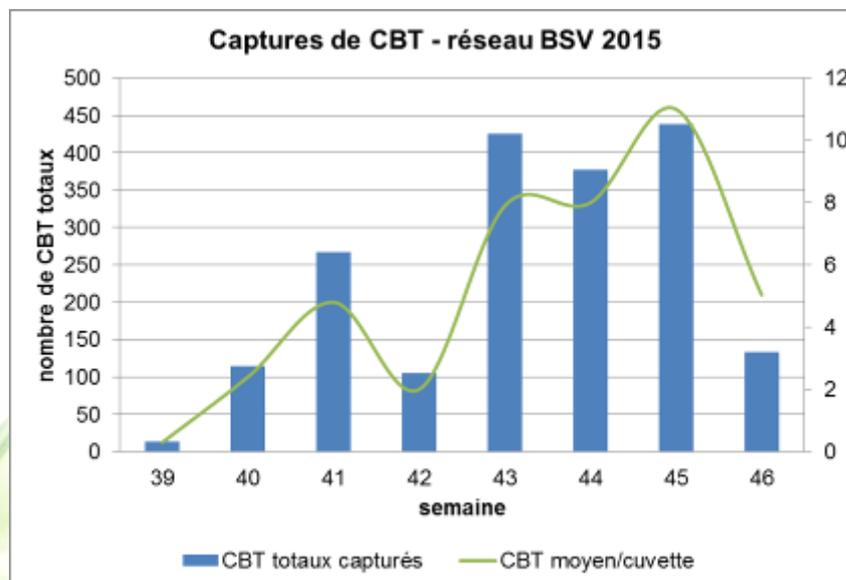


*Piqûre de ponte de CBT avec présence d'œufs.
(H. Martin, Seine Yonne)*

- Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

- Seuil de nuisibilité : il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque.

- Observations : sur 40 parcelles observées, 29 ont piégé des CBT dans les cuvettes. On assiste à une chute du nombre de CBT capturé qui, au regard des conditions climatiques annoncées pour la semaine à venir, devrait marquer la fin du vol.



- Analyse du risque :
Au vu de la vigueur des colzas en général le risque est faible.





Phoma

- Observations : sur 27 parcelles observées, 11 signalent des macules de phoma sur plantes, avec un mini de 2% de plantes avec macules et un maxi à 90%.

Le phoma se reconnaît aux macules qui apparaissent sur feuilles à l'automne, sous la forme de taches gris cendré avec des points noirs.

A la sortie de l'hiver, une nécrose au collet peut apparaître et elle peut provoquer la rupture du bas de la tige et le dessèchement de la plante.

Il n'y a pas de corrélation établie entre les macules sur feuilles à l'automne et les nécroses du collet au printemps.



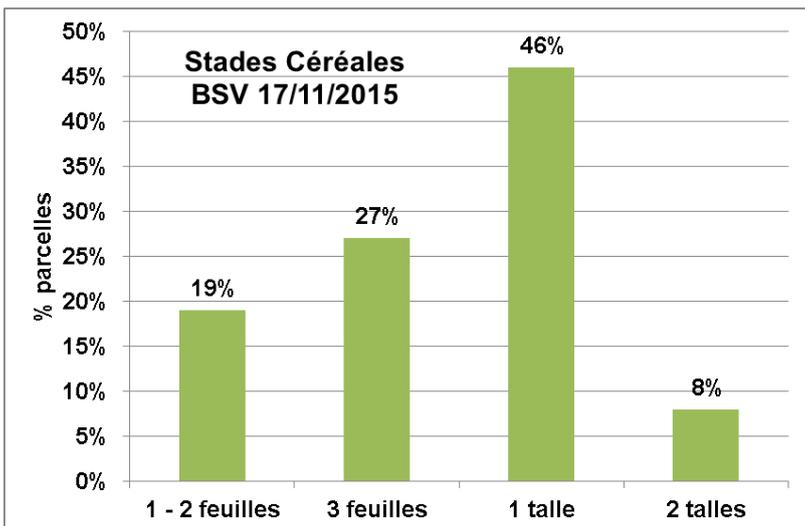
Céréales d'hiver

Le réseau de parcelles d'observation

Pour les blés, 50 parcelles (16 dans l'Yonne, 16 en Côte d'Or, 9 dans la Nièvre et 9 en Saône et Loire) ont fait l'objet d'observations.

Pour les orges d'hiver, 28 parcelles (10 dans l'Yonne, 11 en Côte d'Or et 5 dans la Nièvre et 2 en Saône et Loire) sont concernées.

Les stades observés sur les deux espèces, soit sur 78 parcelles, se répartissent ainsi selon une gamme de date de semis débutant le 23/09 et se finissant le 26/10 :



Relativement à la semaine dernière, sous l'effet de températures clémentes, plus de la moitié des parcelles de céréales d'hiver a débuté le tallage.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

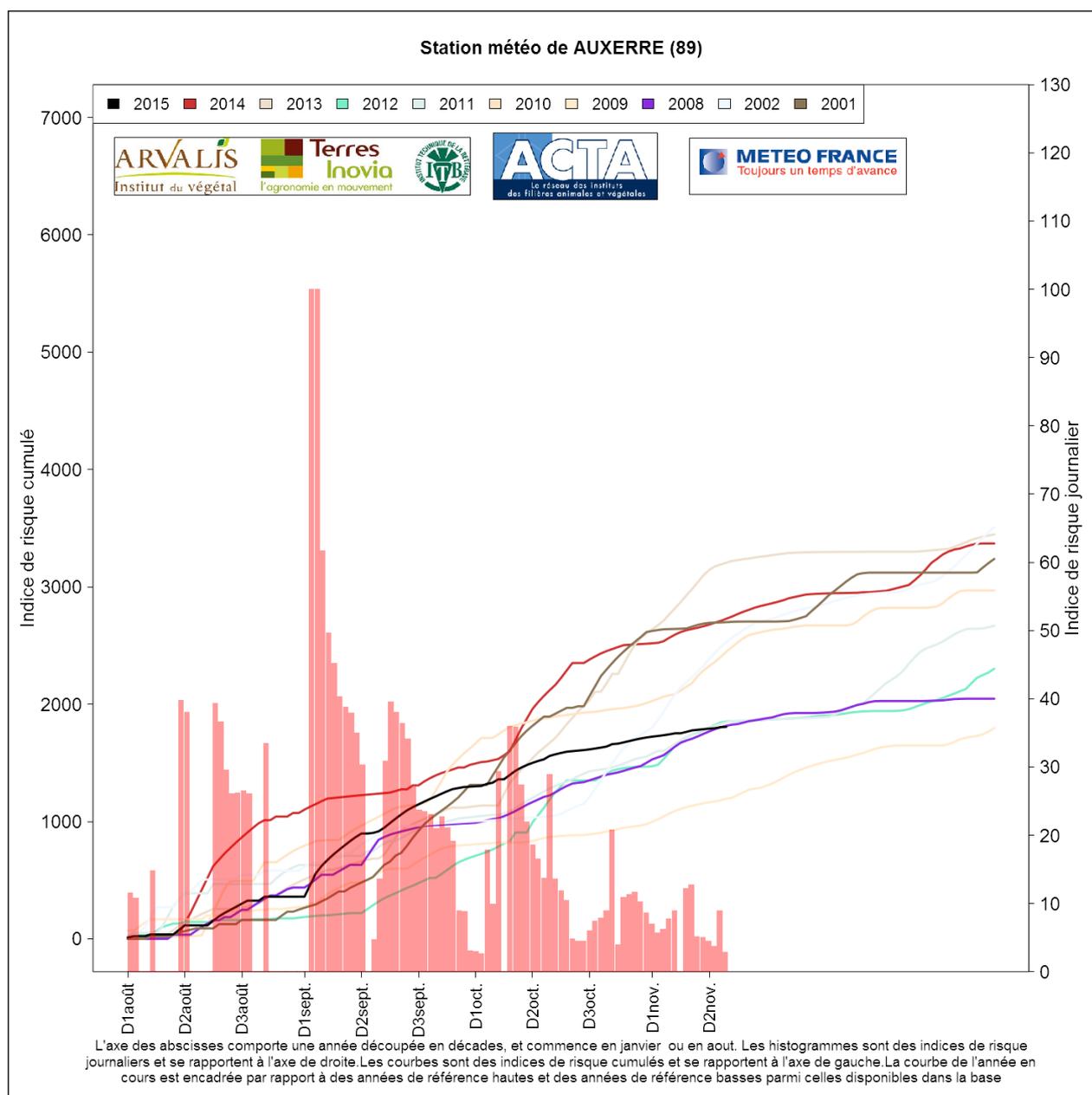


Grandes cultures n° 12 du 17 novembre 2015

Les limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes, comme noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels. Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – 3 feuilles ».

Le modèle Limaces de l'ACTA présente, aujourd'hui, par exemple pour la station d'Auxerre, une courbe de risque climatique (en noir) qui se situe dans la moyenne basse des courbes des années précédentes. Ce risque n'évolue pas, depuis 4 semaines, de manière significative.



Par ailleurs, 51 parcelles ont fait l'objet d'observations de dégâts occasionnés par les limaces. 28 parcelles, entre les stades 1 et 3 feuilles sont encore exposées à la nuisibilité des limaces. Dans 46% des situations, les dégâts sur plantules sont bien identifiés, à raison de 7% en moyenne (entre 1 et 30%), autant sur les orges d'hiver que sur les blés.

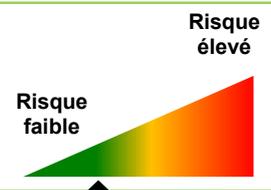


Afin d'analyser le risque à la parcelle, le mieux est d'installer des pièges dès avant le semis. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

Le risque limaces est à un niveau modéré dans un contexte sans pluies significatives. Ce risque devra être réévalué au cours des jours à venir sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade début tallage.



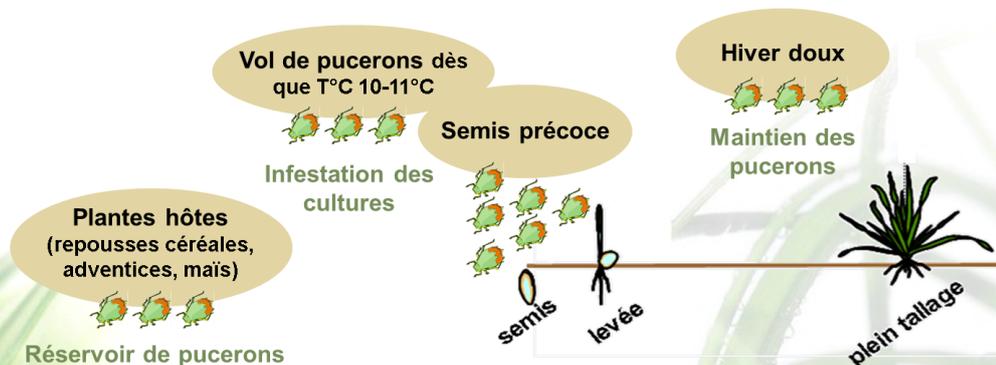
Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*) vecteurs de la jaunisse nanisante

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces, sans traitement de semences spécifique vis-à-vis de ce ravageur, sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



Photo: Magnus Gammelgaard
www.plante-doktor.dk

Facteurs favorables à l'infestation



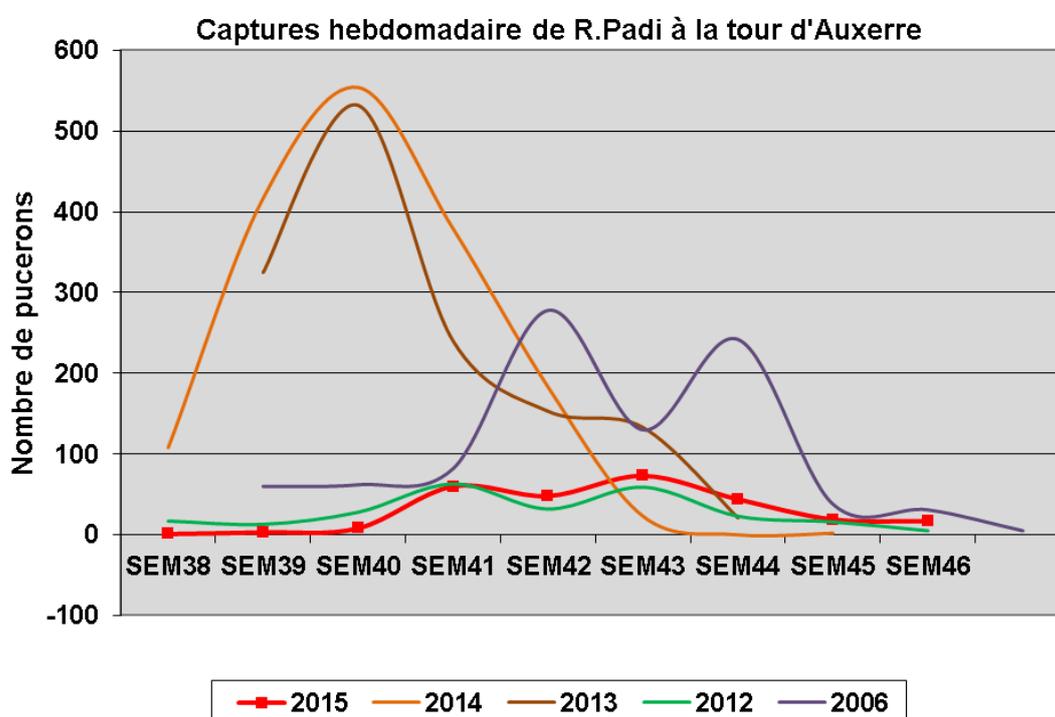
Des étés tempérés suivis d'automne doux sont particulièrement favorables aux pucerons d'automne.

Source ARVALIS – Institut du végétal



La température joue à nouveau un rôle important sur le taux d'accroissement de la population de pucerons aptères car la rapidité de ponte augmente avec la température. A 20 °C les larves de puceron atteignent le stade adulte en 8 jours. L'insecte peut ensuite vivre de 15 à 20 jours. Si la rapidité de ponte augmente avec la température, la durée de vie suit le chemin inverse, passant à 30 voire 40 jours à 15 °C et à deux mois à 10 °C. En dessous de 3 °C, les pucerons cessent d'être actifs mais peuvent survivre jusqu'à des températures de -5 à -12 °C selon les espèces.

Autre impact de la température : les vols se déclenchent à 12 °C : les étés tempérés suivis d'automne doux leur sont donc très favorables. Les piégeages réalisés à la tour à succion d'Auxerre au cours de la semaine 46 confirment la présence régulièrement faible des pucerons ailés.



Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 69 parcelles ayant fait l'objet d'observations, 23% indiquent la présence de pucerons, en régression depuis la semaine dernière. Sur aucune parcelle, le seuil de risque n'est dépassé.

Le risque reste globalement faible et ne devrait pas évoluer avec un retour à des conditions plus hivernales.



Si les pucerons, quelque soit leur nombre, séjournent depuis plus de 10 jours sur la parcelle, le risque est plus élevé.



Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)

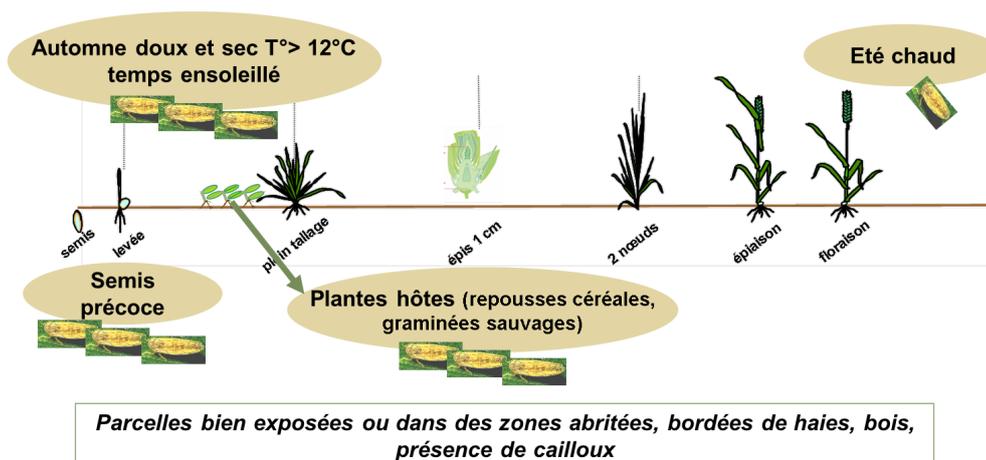
A ne pas confondre avec la cicadelle verte qui est inoffensive.



Photo Lucile NAULT / CEREPY

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, sans traitement de semences spécifique vis-à-vis de ce ravageur, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

Facteurs favorisant les cicadelles à l'automne

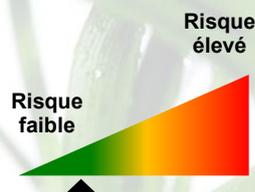


Source ARVALIS – Institut du végétal

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Sur 45 parcelles ayant fait l'objet d'observations, 42 % indiquent la présence de cicadelles piégées selon une fourchette de 1 à 40 individus par piège, soit 8 en moyenne par piège. Donc, c'est plus la fréquence que l'intensité qui caractérise le réseau cette semaine. Seules 2 parcelles dépassent le seuil de 30 individus piégés au cours de la semaine passée.

Le risque reste modeste et ne devrait pas évoluer avec un retour à des conditions plus hivernales.



Annexe

Variétés de blé tendre d'hiver tolérantes au chlortoluron

Accor	Campero	Garantus	Musik	Sebasto
Accroc	Caphom	Goncourt	Nemo	Selekt
Acoustic	Capvern	Gralndor	Nirvana	Seyrac
Adagio	Caribou	Granamax	Noblesko	Sherlock
Addict	CCB Ingénio	Grapell	Nocbe	Sirtaki
Adéquat	Cellule	Hendrix	Nuage	Skerzzo
Adhoc	Cézanne	Hybery	Nucleo	SO 207
Aérobic	Charger	Hycrop	Oakley	Sobbel
Alhambra	Chevalier	Hyfl	Odysée	Sofolk CS
Aligator	Chevron	Hyguardo	Oratorio	Sogby
Allez y	Claire	Hymack	Oregrain	Sogood
Altamira	Compil	Hymergy	Orvantis	Soissons
Altigo	Conexion	Hypod	Oxebo	Sokai
Ambition	Copernico	Hyrise	Palndor	Solelio
Amifor	Courtot	Hystar	Pakito	Solky
Andalou	Craklin	Hysun	Paledor	Solveig
Antonius	Croisade	Hyleck	Palladio	Somca
Apache	Contrefor	Hywin	Paroil	Sonyx
Aprilio	Crousty	Hyxo	Pepidor	Sophytra
Aramis	Dialog	Hyxpress	Pericles	Sortal
Arche	Diderot	Hydra	Phileas	Sorokk
Arezzo	Dinosor	Illico	Pierrot	Stadium
Aristote	Einstein	Innov	Plainedor	Sublim
Arlequin	Energo	Inox	Player	Sumo
Artdeco	Enesco	Instinct	Popaye	Sweet
As de cœur	Eperon	Intérêt	Prévert	Swinggy
Ascott	Ephoros	Intro	PR22R20	Sylon
Athion	Equilibre	Invicta	PR22R58	Sy Mattis
Atopic	Espéria	Ionesco	Pueblo	Sy Pack
Attitude	Euclide	Iridium	Quality	Sy Tolbiac
Aubenne	Eureka	Isengrain	Quatuor	Tapidor
Auckland	Excelcor	Isidor	Québon	Tentation
Aurele	Exotic	Istabraq	Rebelle	Terroir
Aviso	Expert	Kalystar	Renan	Thalys
Azzerti	Falplay	Kantao	Ressor	Tiago
Bagou	Farandole	Korell	RGT Killmanjaro	Tiepolo
Barok	Farinelli	Kundera	RGT Texaco	Titlis
Bastide	Fenomen	Laurier	RGT Venezia	Tobak
Belepl	Flair	Lazzaro	Richepain	Tolsondor
Bermude	Flamenko	Lear	Rimbaud	Trocadero
Bolisseau	Fluor	Levis	Rize	Tulip
Bonifacio	Folklor	Limes	Rodrigo	Uski
Boregar	Forblanc	Lyrrik	Ronsard	Valodor
Boston	Forcall	Manager	Runal	Velours
Brevent	Fructidor	Mandragor	Rustic	Vergain
Buenno	Gabrio	Marcellin	Saint Ex	Volontaire
Calabro	Galactic	Matheo	Samurai	Waximum
Callisol	Gallbier	Messaqer	Sankara	Zephyr
Calumet	Galopain	Minotor	Santana	
Camp Rémy	Galvano	Moskito	Scenario	

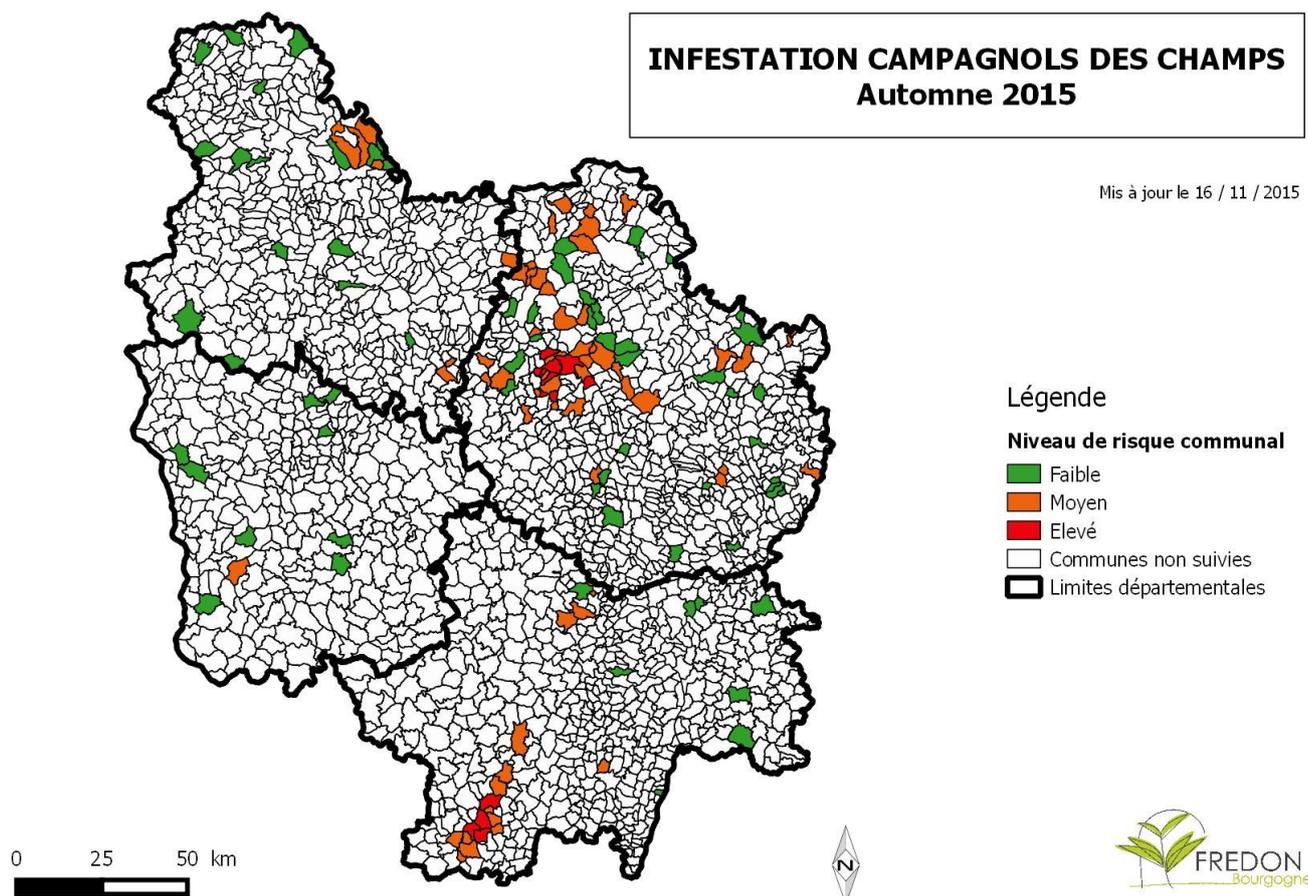
Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation. En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron sur ces variétés.

En gras : nouvelles variétés

Les campagnols des champs

INFESTATION CAMPAGNOLS DES CHAMPS Automne 2015

Mis à jour le 16 / 11 / 2015



Cette carte d'infestation campagnols des champs à l'échelle communale est réalisée avec les remontées terrain de l'automne 2015 (de septembre à mi-novembre 2015). Les observations sont issues de trois sources différentes :

- les diagonales indiciaires notées par les agriculteurs pour chaque parcelle avant un traitement chimique
- par les observateurs du réseau d'épidémiosurveillance
- par la FREDON Bourgogne (réseau de parcelles témoin et de surveillance)

La majorité des parcelles présentent une infestation nulle à faible (présence de campagnols dans les 10 premiers mètres de la parcelle).

Les attaques les plus importantes se situent dans le Brionnais Charolais en prairies où les campagnols des champs peuvent cohabiter avec le campagnol terrestre, le Nord Côte d'Or et le Nord de Flogny la Chapelle dans l'Yonne. Ces secteurs présentent des niveaux d'infestation moyens (l'infestation est comprise entre 10 et 30%). Ponctuellement, nous observons des parcelles où le taux d'infestation dépasse les 30% (niveau de risque élevé) où toute intervention chimique devient interdite.

Surveillez vos parcelles et **intervenez précocement** en positionnant des perchoirs pour les prédateurs, avec des pièges voire en utilisant des appâts empoisonnés à la bromadiolone.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 12 du 17 novembre 2015

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et Terres Inovia (Institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières), avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21 - CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – SEPAC – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – AGRI SUD EST - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN—SARL LEGUY– AMDIS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

